

l'albenc

N° 59 Septembre 2009

Éditorial

Pour plus d'infos, RDV sur :
albenc.sud-gresivaudan.org

Pourquoi organiser un référendum sur le service public postal ?

Le conseil municipal s'est engagé à défendre les services publics. La pétition qui a recueilli près de 500 signatures et les actions entreprises à l'automne ont permis de maintenir cette année le bureau de poste de l'Albenc. Comme nous l'avons expliqué lors de la soirée débat organisée le 27 juin, les menaces persistent sur notre bureau. La loi de privatisation de la Poste, présentée le 27 juillet, conduira à la fermeture de nombreux bureaux, à la détérioration du service rendu et demain à la remise en cause de la distribution du courrier six jours sur sept.

C'est pourquoi le conseil municipal s'associe aux comités départementaux et au comité national contre la privatisation de la poste. Ces comités regroupent une soixantaine d'organisations d'horizons divers : associations d'usagers, syndicats, partis politiques. Nous participerons à une semaine d'action nationale et nous organiserons une consultation populaire le 3 octobre.

L'occasion vous sera donnée de répondre à la question suivante : « Le gouvernement veut changer le statut de la Poste pour la privatiser, êtes-vous d'accord avec ce projet ? »

Participez massivement à ce référendum. Seule, la légitimité du suffrage populaire peut influencer le gouvernement et les députés qui seront prochainement saisis du projet de loi.

Les modalités de vote :

La consultation aura lieu en mairie, salle du Conseil municipal, **le samedi 3 octobre de 9 H à 17 H**

Toute personne inscrite sur les listes électorales de la commune pourra voter. Le vote donnera lieu à émargement. Des enveloppes vierges et des bulletins seront mis à disposition.

Le dépouillement sera public, à partir de 17 H

C'est la rentrée avec son lot de préoccupations et de projets. Sans oublier la redevance incitative qui, nous l'espérons, se mettra en place sans trop de difficultés.

Bon courage et bonne rentrée à tous, petits et grands !

Rentrée 2009

C'est dans la joie et la bonne humeur que nos petits albinois ont repris le chemin de l'école.

Le jeudi 03 septembre, 148 enfants se sont présentés devant le portail et ont rejoint leurs classes respectives.

Quelques petits changements se sont opérés au sein de l'établissement.

Si David JOBIN occupe toujours les fonctions de directeur, il exercera dorénavant ses talents d'instituteur avec les Petite (18 élèves) et Moyenne Sections (9 élèves).

Sylvie DUSSERT aura la tâche de conduire ses 25 élèves de Grande Section vers le chemin de l'école primaire.

Une nouvelle maîtresse, Laëtitia PIERSON a rejoint l'équipe enseignante et transmettra son savoir à ses 21 petits CP.

Ghislaine VADON, est enfin passée dans la classe supérieure ..., ce sont 17 CE1 et 7 CE2 qui profiteront de son enseignement.

Quant à Nathalie JUNG et Monique LECRAS, elles se partageront le cycle III et oeuvreront pour préparer les plus grands à la vie de collégien. (17 CE2 et 7 CM1 pour Nathalie ; 4 CM1 et 23 CM2 pour Monique).

Nous souhaitons une année studieuse et enrichissante à tous nos écoliers, collégiens, lycéens, étudiants, ainsi qu'un peu de patience pour attendre les prochaines vacances scolaires...



Notre pari gagnant

Le jour J approche : la redevance incitative se met en place le 1^{er} octobre.

L'Albenc, tout comme Chantesse et Vatilieu, va se trouver sous les feux de l'actualité. Nous serons une des premières collectivités françaises à adopter ce dispositif qui associe **apport volontaire** des ordures ménagères et **facturation proportionnelle au volume** des déchets déposés.

Toutes les communes du SICTOM Sud-Grésivaudan, mais aussi le Conseil général de l'Isère et bien d'autres collectivités vont observer attentivement la mise en place de ce système de collecte.

Chacun d'entre-nous va devenir acteur du développement durable. En réduisant la quantité de nos ordures ménagères résiduelles, nous participerons quotidiennement à la **préservation de notre environnement**. Nos efforts permettront de faire des économies en réduisant les coûts de collecte et de traitement des tonnages enfouis. La redevance

incitative sera plus équitable : elle permettra de maîtriser notre facture qui sera calculée en fonction de la production de nos déchets.

Pourquoi cette expérience va-t-elle réussir?

La mise en place des points propres, vivement critiquée à l'origine, a été un succès.

Demain, nous adopterons de **nouvelles habitudes d'achat**. Nous optimiserons le tri pour réduire la quantité d'ordures ménagères.

Nous déposerons nos déchets aux points propres à l'occasion de nos déplacements

habituels : pour se rendre au travail, déposer les enfants à l'école ou aller faire les courses.

Le compostage sera encouragé et facilité.

Pour ne pas pénaliser les personnes vivant en habitat collectif, la mairie de l'Albenc soutiendra et aidera à la mise en place d'un système de **compostage collectif** qui sera géré par les utilisateurs.

Les mises en décharge sauvages ne seront pas une solution durable et leurs auteurs seront sévèrement sanctionnés.

Le pari gagnant !



Un nouveau mode de facturation

La redevance incitative sera toujours calculée à partir du nombre de personnes au foyer.

Elle comprendra :

- **une part fixe** (abonnement, frais de collecte sélective et de déchèterie), incluant un nombre minimum d'apports.
- **une part variable** qui évoluera selon le nombre de dépôts aux conteneurs semi-enterrés. Ainsi, plus on triera, moins on produira de déchets et moins on paiera.

L'expérience sur la zone test permettra d'ajuster le mode de calcul de la redevance.

Simulation pour un foyer de 4 personnes :

« Un couple avec 2 enfants aurait payé 214 € en 2010 avec un ramassage au porte à porte.

Avec la nouvelle facturation, s'ils décident de se mettre très sérieusement au tri, de composter, et ne déposent que 3 sacs toutes les 2 semaines, ils paieront 179 €.

S'il sont un peu moins vigilants et trient d'une manière moins efficace, ils paieront 197 € pour 2 dépôts par semaine.

S'ils ne font aucun effort, chaque sac supplémentaire leur coûtera 1€. »

« Il est urgent d'adopter un mode de vie plus écologique et plus économique à partir de gestes simples et quotidiens.

Avec ce nouveau système de collecte, donnons l'exemple.

Devenons de véritables éco citoyens, pensons à nos enfants ».



Le tout nouveau site de covoiturage !

Il s'adresse à toutes les personnes effectuant un trajet depuis ou vers le Sud Grésivaudan.

Inscrivez-vous vite pour trouver des covoitureurs près de chez vous, et n'hésitez pas à consulter les différentes rubriques du site pour en savoir plus sur le covoiturage et le fonctionnement du site.

<http://covoiturage.sud-gresivaudan.org>



Les humeurs d'Alby Lanoix

Atchoum !!!

Comment allez-vous ?

Moi, ça va pas très fort. J'suis enrubé...

Apparemment c'est pas la Grippe du cochon, pourtant vu mon caractère, j'aurai bien pu l'attraper.

Quand j'ai commencé à avoir le nez qui coule et à m'sentir pas très bien, je suis vite allé voir mon médecin. Il m'a tout de suite rassuré parce que j'avais pas les symptômes de la grippe A/H1N1. Pas de forte fièvre, de toux, de courbatures, de grosse fatigue.

Mais il m'a tout de même conseillé de me laver les mains souvent avec du savon, de me couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier pour tousser et éternuer, et, ce qui m'a le plus

embêté, de ne plus faire la bise à mes copines. Quelle galère !!!

Mais bon, j'veais quand même essayer de respecter les consignes...

Pour mes loustics, c'est pareil, si y en a un qui se sent pas trop bien le matin, j'appellerai le docteur, plutôt que d'l'emmener à l'école et de contaminer toute la classe et bien sûr j'oublie pas d'prévenir leur instit.

Mieux vaut prévenir que guérir.

Bon, j'veais aller me faire un petit grog (ça le médecin m'l'a pas interdit) et me mettre au lit.

A bon entendeur, Salut

Signé Alby Lanoix

En Bref

Le mot de votre facteur

Chers clients,

Depuis plusieurs mois, votre adresse a changé (révision de la signalétique communale). Il est impératif de faire connaître à vos correspondants le numéro et le nom de la voie, si vous ne l'avez pas déjà fait.

Sont à informer en priorité :

- Le service abonnement des journaux et périodiques que vous recevez
- Vos banques
- Les impôts
- Vos opérateurs téléphoniques
- Les entreprises de vente par correspondance à l'occasion de votre prochaine commande
- Les organismes ou entreprises qui vous envoient régulièrement du courrier
- Les établissements scolaires si vous avez des enfants qui les fréquentent
- Les associations dont vous faites partie
- La famille et les amis qui vous écrivent régulièrement

La mécanisation du courrier, les changements de facteurs, et les directives de la Poste risquent de retarder votre courrier ou d'occasionner son renvoi à l'expéditeur.

Dans un souci de toujours mieux vous servir

Bien dévoué

Votre Facteur

Le RSA

A partir du 1^{er} juin le RSA Revenu de Solidarité Active est entré en vigueur.

Les bénéficiaires doivent avoir plus de 25 ans (sauf étudiants) *

C'est une nouvelle allocation qui va remplacer le RMI et/ou l'API (Allocation Parent Isolé) pour ceux qui ne travaillent pas.

La nouveauté est que le RSA constitue un complément de revenu pour ceux qui travaillent et qui ont des revenus modestes, inférieurs à un certain plafond :

1040 € nets pour une personne seule

1500 € nets pour un couple

1820 € nets pour un couple avec deux enfants

Pour les personnes bénéficiaires actuellement du RMI et/ou de l'API (Allocation Parent Isolé), il n'y a aucune démarche à effectuer, elles

recevront (ou ont déjà reçu) un courrier du Conseil général de l'Isère.

Dans tous les autres cas :

Vous pouvez contacter votre antenne CAF ou MSA.

Par internet les sites suivants www.caf.fr ou www.msa.fr

sont à votre disposition pour le calcul du montant de votre RSA

ou pour télécharger votre dossier de demande.

Pour informations générales sur le RSA les sites à consulter sont www.isere.fr ou www.rsa.gouv.fr

*Ou moins de 25 ans si vous avez un enfant né ou à naître



C'est la rentrée !

Après quelques semaines de repos, reprenez vite vos souris en main et allez faire un tour sur le site de l'Albenc, des nouveautés vous y attendent.

En effet, une page « Entreprises, Agriculteurs, Commerçants, professionnels du spectacle et des loisirs » a été mise en ligne.

Les menus de la cantine, les pharmacies de garde, le nouveau site

de co-voiturage du Pays Sud-Grésivaudan sont des exemples de nouvelles infos disponibles.

Les autres rubriques sont toujours présentes : les photos des dernières manifestations ou événements dans « Brins d'actualité », l'actualité de la « vie associative », etc...

Les différentes rubriques sont régulièrement mises à jour, alors n'hésitez pas à aller les consulter.

Adresse du site :

<http://albenc.sud-gresivaudan.org>

Plus de 40 ans de rugby à l'Albenc

1967 : de jeunes albinois jouant à Vinay décident de créer un club à l'Albenc. « Le Mile et PJ » alias Gilbert Roux et l'abbé Pautrioux créent une section rugby au sein de la nouvelle Maison pour tous. La MJC l'Albenc section rugby débute sa première saison 1967-68 au bas de l'échelle en 5^{ème} série.

Dès le début, l'équipe évolue sous ses couleurs jaune et noir. Les matchs se déroulent sur le terrain de Malan : « la bascule ». Un terrain en creux dont la pente est redoutée par bien des équipes du Comité des Alpes. Les premières installations sont sommaires : les joueurs se lavent au bassin de l'autre côté de la route. La municipalité fournit les matériaux et, progressivement, dirigeants, joueurs et bénévoles aménagent le stade (barrières, éclairage, ...). La ville de Gières offre un préfabriqué. Les nouveaux locaux sont inaugurés en 1989.

Rapidement, le club s'illustre et franchit les échelons. La dixième saison (1977-78) est exceptionnelle. Rendez-vous compte : deux derby victorieux contre Tullins, un titre de champion des Alpes 1^{ème} série acquis aux dépens de Thonon et une participation aux huitièmes de finale du Championnat de France. Pendant une dizaine d'années, le club se maintient au plus haut niveau régional : honneur ou 1^{ème} série. L'équipe réserve n'est pas en reste. Elle s'adjuge trois fois le titre de champion des Alpes.

A la fin des années 1990, le bureau de la MJC s'essouffle. La section rugby décide de voler de ses propres ailes. La MJC section rugby laisse place à l'Union sportive albinoise (USA). Le club continue de collectionner les titres. En 2004, il remporte le Brennus des Alpes pour la troisième fois en sept ans. Cette année là, l'USA ne s'incline qu'en huitième de finale du Championnat de France de 2^{ème} série contre Chatillon Saint Jean.

2007 : pour faire face aux difficultés rencontrées par les petits clubs, quarante ans après sa naissance, l'USA fusionne avec son voisin La Rivière. Le nouveau club évolue en jaune, noir, bleu et vert, alternativement sur les terrains de l'Albenc et de La Rivière. Une seule saison de réglage lui suffit pour remonter tout en haut de l'affiche.

Quelle extraordinaire saison 2008-09 ! Quatorze matchs consécutifs sans défaite, un huitième titre de champion des Alpes et une accession en promotion d'honneur.

Pendant quarante ans les équipes seniors se sont illustrées mais aussi les équipes de jeunes. N'oublions pas le travail de formation effectué par les éducateurs qui encadrent l'Ecole de rugby. Un seul exemple : Florian Faure, 3^{ème} ligne centre qui évolue à Biarritz, a chaussé ses premiers crampons au pied de Malan.



Les titres de Champion des Alpes remportés par l'équipe première

1968	Cinquième série
1975	Seconde série
1978	Première série
1987	Seconde série
1997	Troisième série
2002	Troisième série
2004	Seconde série
2009	Première série

Debout de gauche à droite : **René Eymond, Michel Roux, Robert Buisson, Roger Roux, Paul Roux, Daniel Karagouch, Gilbert Roux, M.Gerard et André Chaloin.**

Penché à droite : « **Pâquerette** » Pellerin.

Au premier rang de gauche à droite : **Georges Bourgeat, Pierre Bourgeat, René Gillet, Daniel Roux, Bernard Penin, Christian Allibe et Jean Paul Effantin.**

Sources : Daniel et Roger Roux, « archivistes du club » et Jean Pierre Locatelli, inusable président. Merci à eux.

Bravo à toute cette grande famille qui fait le succès du rugby au village. Merci aux dirigeants dévoués, aux éducateurs actifs, aux joueurs volontaires, aux supporters enthousiastes qui portent haut les couleurs de l'Albenc. Nous continuerons à vous encourager : « Allez les petits ! »

LES PRESIDENTS

1967 - 1968 : **M.Brichet**

1968 à 1973 : **Jean Paul Effantin, Pierre Bourgeat**

1973 à 1980 : **Emile Bellier**

1980 à 1982 : **Antoine Pachot**

Depuis 1982 : **Jean Pierre Locatelli avec une parenthèse exercée par Bruno Feillens**

2007 - 2008 : **Albert Gotti et Jean Pierre Locatelli**

2008 - 2009 : **Daniel Karagouch et Jean Pierre Locatelli**



Retrouvez la suite des « humeurs d'Alby Lanoix » dans le prochain numéro

L'équipe rédactionnelle :

Henri Cazes, Françoise Givord, Christelle Guionneau, Daphnée Lebon, Cheryl Rolland, Ghislaine Zamora.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- **MAIRIE** : Tél. 04 76 64 74 16 – Fax 04 76 64 77 48
Courriel : mairielalbenc@wanadoo.fr
www.albenc.sud-gresivaudan.org
Heures d'ouverture du secrétariat : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 8h30 à 11h30,
Permanences du maire : sur rendez-vous le mardi de 17h à 19h
Sans rendez-vous le samedi de 9h00 à 11h00
Permanences des adjoints : sur rendez-vous
Permanences du CCAS : sur rendez-vous
- **Marché** : le mercredi matin

- **Déchetterie** : ZAC les Levées à Vinay – Tél 04 76 36 79 29 du lundi au vendredi de 14h à 18h – le samedi de 10h à 18h
L'accès à la déchetterie est gratuit pour tous les habitants de L'Albenc qui doivent seulement pouvoir justifier de leur lieu de résidence (carte d'identité, facture EDF ou téléphone...). Il est rappelé qu'une benne accueille les déchets verts (taille, tonte de pelouse...). Ainsi, il est interdit de brûler ou de jeter ses déchets verts dans le ruisseau.
- **Rappel** : Un collecteur de piles usagées est installé à l'entrée de la mairie. Pour l'achat d'un composteur, il est possible de se renseigner auprès du SICTOM (Tél. 04 76 38 66 03).

URGENCES

- **N° DEPARTEMENTAL UNIQUE** : 0810-15-33-33
(Garde : consultation à domicile et conseils téléphoniques)
- **SAMU 15** (Risques vitaux)
- **Pompiers 18** ► **Gendarmerie 17**
- **Médecins**
 - L'Albenc : CAILLAT 04 76 64 74 33
 - Vinay : BARJHOUX 04 76 36 71 58
 - BARNET 04 76 36 90 27
 - DARGAISE 04 76 36 70 39
 - EFFANTIN 04 76 36 85 85
 - GOUNON 04 76 36 85 85
- **Dentistes**
 - L'Albenc : BURCEZ 04 76 36 06 24
 - LEHODEY 04 76 36 06 24
- **Infirmiers** : CABINET EVEN/GOMIS 04 76 64 77 67
- **Kinésithérapeutes** : LANDA 04 76 64 70 41
 LEGRENZI 04 76 64 70 41
- **Kiné-Ostéopathe** : ROCHAS 04 76 64 74 44

- **Relais Assistantes Maternelles** : 04 76 36 92 10
(informations et lien entre les parents et les assistantes maternelles)
- **Services sociaux (mairie de Vinay)** : 04 76 36 62 06
*Ouverture au public (entrée porte côté gauche)
le lundi de 9H à 12H et les mardis, jeudis et vendredis de 9H à 12H et de 14H à 17H
- **Stop conflits parents-enfants** : 04 76 51 88 51
- **Allo enfance maltraitée** : numéro vert 08 05 05 41 41
- **S.O.S. Amitié 24h sur 24** : 08 10 68 08 53
- **Ecoute deuil** : 04 76 03 13 11
- **Centre anti-poison** : 04 72 11 69 11
- **Alma maltraitance personnes âgées** 04 76 46 47 47
- **SIDA info services** 0 800 840 800
- **Accueil sans abri** 115
- **Drogue info services** 113
- **SOS Alcool** 04 76 96 34 36
- **Ordre des avocats** : 0 800 20 99 77
(Assistance et défense des victimes)
- **EDF-GDF 24h/24** 08 10 68 08 53
- **Urgences gaz** 04 38 12 08 09
- **Urgences électricité** 08 10 33 32 38

Le P'tit plus



MANIFESTATIONS

Assemblée Générale du Sou des écoles

Mardi 6 octobre

Assemblée Générale de la MJC

Vendredi 9 octobre

Election des parents d'élèves

Vendredi 16 octobre

Concert section guitare MJC

Zic en Scène

Samedi 17 octobre

Exposition du Club de l'Age d'Or

Dimanche 15 novembre

Loto du sou des écoles

Dimanche 6 décembre

Repas offert par le CCAS

(pour les albinois de + 65 ans)

Samedi 12 décembre

Marché de Noël

Mercredi 16 décembre

Marché de l'an

Entre Noël et le Jour de l'An

Réveillon de la St-Sylvestre du Rugby

Jeudi 31 décembre

LISTE DES ASSOCIATIONS DE L'ALBENC

► M.J.C.

Président : M. Aymeric MARTIN 04.76.38.11.07

Responsable des locaux : M. Eric PACHOT 04.76.64.75.56

Badminton

Enfants - mardi - 17h45/20h

Adultes - mardi - 20h/23h

Ados et adultes - jeudi - 18h/19h45

M. Etienne GUIONNEAU 04.76.36.50.25

Basket

Enfants 6-7-8 ans - mardi - 16h45/17h45

9-10-11 ans - mercredi - 17h30/18h30

Adultes(loisir)

M. Cyril SAURAT - 04.76.36.56.95

Cyclo Tourisme

Adultes(route et VTT) - mardi - 18h15 - Samedi - 13h

M. Gilbert BARRAL-BARON 06.32.99.88.69

Dessin (enfants-adultes)

Adultes - samedi - 9h/11h

Ados - samedi - 10h30/12h

Mme Fanny VADON 04.76.36.78.99

Danse contemporaine (enfants et adultes)

Enfants, ados, adultes - mercredi de 9h à 19h.

Mme BERTHON Florence 04.76.36.55.84

Guitare (enfants et adultes)

Enfants, ados, adultes - horaires à préciser

06.12.79.99.21

Gymnastique(GV)

Adultes - lundi - 10h15/11h15

Jeudi - 19h45/20h45

Seniors - mardi - 8h30/9h30

Mme Véronique ZARWANSKI 04.76.64.72.13

Roller(enfants et adultes)

Adultes - mercredi - 19h45/21h

Enfants - mercredi - 15h/16h15 - jeudi - 16h45/18h

Mme Christine POHREN 04.76.64.73.36

Skate

Enfants et ados - mercredi - 16h15/17h30

Mme Christine POHREN 04.76.64.73.36

Hockey Roller (enfants)

Enfants - lundi 18h15/19h30 - Mercredi 18h30/19h45

Ados - lundi 19h30/21h - Adultes - jeudi 21h/23h

M. Patrick BURRIAND 04.76.64.77.98

Tennis

Tous publics

Initiation (enfants, ados) - lundi 16h45/18h15 - Mercredi 13h/15h

M. Dominique MARTIN 04.76.64.76.09

Théâtre (enfants et adultes)

Salle des fêtes de Chantesse

Enfants - mardi - 16h45/17h45

Ados (11-13 ans) - mardi - 17h45/18h45

Ados (13-15 ans) - mardi - 18h45/19h45

Lycéens, adultes - mardi - 20h/22h

Mme Nathalie THEZIER 04.76.64.78.04

► ACCA

M. Pierre GONNET 04.76.64.76.50

► AMICALE BOULES

M. Thierry CHABAUD 06.61.25.07.80

► AVIVA (danses du monde)

M. Marcel CHILOU 04.76.36.50.96

► CLUB DE L'AGE D'OR

Mme Simone CAMBON 04.76.64.75.06

► ESPACE NATURE ISERE

Mme Françoise GINIER-GILLET 04.76.36.50.10

► Z'elle et Compagnie (théâtre) ex-récréation

Mme Nathalie THEZIER 04.76.64.78.04

► SOU DES ECOLES

Mme Olivia TEODORI 04.76.36.78.21

► U.S.A.R.G

M. Jean-Pierre LOCATELLI (rugby) 04.76.64.71.93

► FILYFOLIA (école de cirque)

M. Antoine THILL 04.76.36.09.32